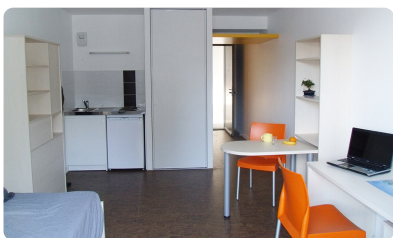


Résidence Les Prêles

6 basse rue
85330 NOIRMOUTIER EN L'ILE



*Logements pour actifs
ou personnes en formation*



Vous cherchez un logement



Vous êtes âgés de minimum 16 ans

Vous êtes célibataire ou en couple



**Vous êtes étudiant, intérimaire,
apprenti, ...**

CONTACTEZ-NOUS !

Plus d'informations et demande de logement
à respreles@etablieres.fr ou au **0 970 808 221**



Résidence Les Prêles

Logements pour actifs ou personnes en formation

- Contactez-nous par email : respdeles@etablieres.fr
- Venez nous rencontrer sur place du lundi au vendredi, sur rendez-vous
- Dossier de demande de logement téléchargeable sur le site : www.etablieres.fr à nous retourner par voie postale, mail ou à l'accueil de la résidence



Pré-requis

- Agés de minimum 16 ans,
- En situation d'emploi : intérim, CDD, période d'essai CDI...
- En formation : étudiant, stagiaire, apprenti, ...
- A la recherche d'un logement temporaire : pour un court, moyen ou long séjour (1 mois minimum)

Logements

- La résidence comprend des T1 et des T2.
- Accueil possible seul(e), en colocation, en couple avec ou sans enfants
- Logements en rez-de-chaussée accessibles et adaptés aux personnes à mobilité réduite.
- Préavis de départ de 8 jours seulement

Équipements

- Tous les appartements sont meublés :
- une pièce de vie (lit, bureau, bibliothèque, table et chaises, placard avec étagères et penderie, prises TV - Ethernet)
- une kitchenette (réfrigérateur, plaques de cuisson, évier, rangement sous évier)
- une salle d'eau et WC
- Ne sont pas fournis : équipement du lit, serviettes, vaisselle, rideau de douche et micro-ondes.

Services

- La résidence comporte également des espaces communs avec une salle commune équipée d'un coin repas (micro-onde, tables et chaises) et d'un coin détente (télévision, banquettes, bibliothèque), un espace buanderie (machine à laver et sèche-linge), un parking privé, et un espace deux-roues (vélo, scooter), un local poubelles respectant le tri sélectif.

Tarifs

Logement	Surface	Loyer *
T1	23 m ²	479,94 €
T2	47 m ²	545,94 €

*Hors APL (Aide Personnalisée au Logement)

Les tarifs peuvent évoluer au 1er janvier de chaque année.

- **Les charges sont incluses.**
 - **APL majorée dès le 1^{er} mois** (APL possible dès le 1^{er} mois complet de contrat)
 - Paiement à terme échu
 - Aucun frais de dossier
 - Dépôt de garantie
- Le montant de l'aide au logement est calculé par la CAF selon votre situation, simulation disponible sur le site de la caf.fr.

Une équipe à votre écoute pour vous informer, vous conseiller et vous orienter tout au long de votre séjour.



Plus d'informations sur notre site internet :
www.etablieres.fr ou au

0970 808 221
Numéro non surtaxé





09.70.80.82.21
www.etablieres.fr

DEMANDE DE LOGEMENT Résidences

LE DEMANDEUR

NOM : Prénom :

Sexe: ☐ Homme ☐ Femme

Adresse :
.....

Code Postal : Ville :

Numéro téléphone :

Adresse e-mai (lisible) :

Date de naissance : Age : Nationalité :

Ville et Département de naissance :

Situation familiale : ☐ Célibataire ☐ Marié(e) ☐ Concubinage ☐ Séparé(e) / Divorcé(e)

Nombre d'enfant(s): ☐ À charge ☐ Garde alternée ☐ Droit de visite

N°allocataire CAF ou MSA et département de rattachement :

N° sécurité sociale :

ÊTES-VOUS ACCOMPAGNÉ PAR UN PROFESSIONNEL/BENEVOLE DANS LE CADRE DE LA DEMANDE DE LOGEMENT

☐ Non ☐ Oui

Nom :
Structure :
Ville :
Coordonnées téléphoniques :
Adresse mail :
Nous autorisez-vous à le contacter ? ☐ Oui ☐ Non

PERSONNE DE CONFIANCE A CONTACTER EN CAS D'URGENCE

NOM - Prénom :
Lien de parenté ou autre :
N° téléphone :

INFORMATIONS SÉJOUR

Date d'entrée souhaitée : / /

Choix des résidences et types de logements en page 2

RÉSIDENCE ET TYPE DE LOGEMENT SOUHAITÉS

(Si vous choisissez plusieurs résidences et/ou types de logements, merci d'indiquer un ordre de choix)

<u>La Roche sur Yon</u>	☐ Agropolis RS	☐ T1 - 21 m²	
	☐ Cécile Sauvage	☐ T1 - 18 à 24 m²	☐ T1 bis - 27 à 32 m²
<u>Les Herbiers</u>	☐ La Pellinière	☐ T1 - 25 m²	☐ T1 bis - 35 m² ☐ T3 - 59 m²
	☐ Le Mail	☐ T1 - 27 m²	☐ T1 bis - 32 m² ☐ T1 bis - 40 m² (sans chambre)
<u>Montaigu-Vendée</u>	☐ Le Bois Blanc	☐ T1 - 20 m²	☐ T1 bis - 33 m²
<u>Chantonnay</u>	☐ Le Relais	☐ T1 - 24 m²	☐ T1 bis (sans chambre) - 32 m²
<u>Fontenay Le Comte</u>	☐ Les 3 portes	☐ T1 -chambre 13 m²	☐ T1 bis - studio -22 m² ☐ T1 bis-studio +22 m²
<u>Challans</u>	☐ La Yole	☐ T1 - 29 m²	☐ T1 bis - 40 m² ☐ T3 - 59 m²
<u>Noirmoutier</u>	☐ Les Prêles	☐ T1 - 23 m²	☐ T2 - 47 m²
<u>Les sables d'Olonne</u> (ouverture prévue en 2025)	☐ Le Cap	☐ T1 - 21 à 28m²	☐ T2 - 46 à 49m² ☐ T3 - 61 à 65m²
<u>St Aignan-sur-Cher</u> -41	☐ L'escale	☐ T1 - 20 m²	☐ T1 bis - 31 m² ☐ T2 - 46 m²

DÉPÔT DE GARANTIE

Correspond à un mois de redevance, à verser obligatoirement et en totalité le jour de l'état des lieux d'entrée

Qui règlera?

- ☐ Vous même
☐ Votre famille
☐ L'organisme tiers (FSL)
☐ Autre:

- ✓ Si vous sollicitez le FSL - l'accord et le versement seront obligatoires pour l'entrée dans les lieux
 Ⓞ **Pas de paiement en carte bancaire. Merci de privilégier le règlement par virement**

GARANTIE IMPAYÉS DE LOYER - OBLIGATOIRE

- ☐ Garantie Visale (pour les 18-30 ans)
 ☐ Garant physique

- ✓ La garantie visale est valable uniquement pour les moins de 30 ans dans nos établissements

MODE ACTUEL D'HABITATION

- ☐ Propriétaire
☐ Locataire d'un logement privé
☐ Locataire d'un logement social
☐ Hébergé(e) par la famille ou des amis (précisez) : depuis le / /
☐ En situation de logement précaire (camping, hôtel, squatt....) depuis le : / /
☐ Sans logement, depuis le / /
☐ Hébergé (e) par un organisme :
 Lequel (CHRS, FJT, ...) :
 Nom de la structure :

RENSEIGNEMENTS SOCIOPROFESSIONNELS A L'ENTRÉE DANS LES LIEUX

Activité à partir du/...../.....

- ☐ CDI (Période d'essai)
☐ CDD / CDD insertion
☐ Contrat intérim
☐ Contrat d'apprentissage ou de professionnalisation
☐ Etudiant
☐ Formation professionnelle
☐ Stage
☐ Autre

Nom et coordonnées du lieu d'activité :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

RESSOURCES FINANCIERES A L'ENTRÉE

Nature des ressources

Montant

☐ Salaires	€
☐ Indemnités de formation	€
☐ Gratification de stage	€
☐ Bourse d'étude	€
☐ RSA, prime d'activité	€
☐ AAH	€
☐ Aide de la famille	€
☐ Indemnisation chômage	€
☐ Aucune ressource	
☐ Autres	€

RAISON(S) DE RECHERCHE D'UN LOGEMENT

- ☐ Rapprochement du lieu de travail, de formation ou de stage
☐ Logement actuel trop petit, trop cher
☐ Rupture familiale
☐ Fin d'hébergement institutionnel
☐ Sans solution de logement
☐ Autre :

COMMENT AVEZ-VOUS CONNU LA RÉSIDENCE?

Précisez le nom de l'organisme et celui de l'interlocuteur

- ☐ Centre Communal d'Action Sociale / Mairie :
☐ Conseil Départemental - Maison Des Solidarités et de la Famille :
☐ Employeur :
☐ Centre de formation :
☐ Action logement :
☐ Mission locale :
☐ Association / Structure d'hébergement :
☐ Amis / Famille :
☐ Site Internet :
☐ SIAO Service Intégré d'Accueil et d'Orientation.....
☐ Autres :

AVEZ-VOUS DÉJÀ RÉALISÉ UNE DEMANDE DE LOGEMENT SOCIAL ?

☐ Non ☐ Oui Dans quel département ?
Précisez le n° de votre demande :
Avez-vous effectué une saisine de la commission DALO? ☐ Oui ☐ Non
Etes vous reconnu prioritaire au titre du contingent préfectoral? ☐ Oui ☐ Non

INFORMATIONS DIVERSES

Avez-vous le permis de conduire ? ☐ Oui ☐ Non
Avez-vous un moyen de locomotion ? ☐ Oui ☐ Non Si oui, lequel ?.....

OBSERVATIONS PERSONNELLES (si vous souhaitez ajouter des éléments vous concernant)

Fait le / / A

SIGNATURE DEMANDEUR

(ou son représentant légal)

"Toute fausse déclaration est passible des peines mentionnées aux articles 441-6 et 441-7 du Code pénal.

Les informations figurant sur la demande feront l'objet d'un traitement informatisé. Conformément à l'article 39 de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, vous pouvez accéder à tout moment aux informations vous concernant auprès de la résidence qui a enregistré votre demande. Ces informations seront accessibles aux résidences, collectivités territoriales et autres réservataires."

JUSTIFICATIFS D'IDENTITE

- ☐ Copie recto-verso de votre Carte d'Identité ou Passeport ou Titre de séjour (**en cours de validité**)
- ☐ Si le demandeur est mineur : autorisations d'hébergement et d'hospitalisation (*transmis sur demande*)
- ☐ Si enfant(s) : Copie Carte d'identité ou Livret de famille ou Acte de naissance

JUSTIFICATIFS PROFESSIONNELS

- En CDD, CDI, Intérim, apprentissage ou contrat de professionnalisation : Copie du contrat de travail
- En formation professionnelle : Attestation de l'organisme de formation
- En stage d'étude : Copie de la convention de stage
- Etudiant : Copie du certificat de scolarité

Si vous n'êtes pas en possession d'un justificatif professionnel cité ci-dessus, merci de transmettre une attestation de votre employeur et/ou centre de formation mentionnant le type de contrat + les dates du contrat + le temps travail hebdomadaire + le salaire mensuel+ cachet et signature.

JUSTIFICATIFS DE RESSOURCES

☛ Ressources mensuelles

- ☐ Copie des revenus des 3 derniers mois
- ☐ Attestation d'indemnités de formation ou de gratification de stage
- ☐ Notification de bourse d'études
- ☐ Justificatif(s) de France Travail « Avis de situation » et « Attestation de Paiement » pour les 3 derniers mois
- ☐ Notification CAF/MSA des prestations sociales et/ou familiales (RSA, AAH...) des 3 derniers mois
- ☐ Contrat d'engagement jeune

☛ **Copie de votre avis d'imposition ou de non-imposition sur le revenu de l'année N-2**, pour toute personne vivant dans le foyer (par exemple en 2025, vous devez transmettre l'avis d'imposition 2024 sur les revenus 2023) ou celui de vos parents si vous êtes rattaché fiscalement à leur foyer.

L'accès en résidence est conditionné par un plafond de ressources (pour plus d'informations contacter le secrétariat de la résidence)

☛ **Montant de la simulation de l'Aide Personnalisée au Logement** (sur caf.fr) en fonction de votre situation à l'entrée. Les informations à mentionner sont : *Vous résidez en résidence sociale/FJT*
Vous munir également de vos 12 derniers mois de revenus imposables (précédent la demande) pour établir la simulation

Pour les personnes dont un tiers (parents, organisme social, entreprise) prendraient en charge les redevances :

- ☐ Attestation sur l'honneur de prise en charge financière (*transmis sur demande*)

PREVENTION DES IMPAYES – obligatoire

En fonction de la solution choisie :

- ☐ Dispositif VISALE (**pour les 18-30ans**) : Fournir un visa Visale : <https://www.visale.fr/visale-pour-les-locataires/avantages/>
- ☐ Garant physique : Fournir un acte de cautionnement + pièce identité recto-verso du garant, son avis d'imposition et son RIB

AUTRE :

Pour les personnes orientées ou accompagnées par un organisme : Merci de transmettre un rapport social du référent

LES ÉTAPES DE VOTRE DEMANDE DE LOGEMENT



Vérifiez que votre demande réponde bien aux conditions d'admission de la résidence, en consultant la plaquette, le site Internet et/ou en contactant l'équipe au 09.70.80.82.21.



Remplissez le dossier et joignez l'ensemble des justificatifs demandés (cf liste des documents à joindre)



Déposez votre dossier complet par mail (de préférence) ou à l'accueil de la résidence



Vous recevrez un mail confirmant la réception de votre dossier. Vous serez également informé(e) de la date de la prochaine commission d'attribution des logements



Un entretien physique ou téléphonique peut-être programmé si des informations ou documents complémentaires sont nécessaires.



Le jour de la commission, votre demande est présentée et étudiée. La commission statue et émet un avis favorable, un ajournement ou un refus.



Vous êtes informé(e) de la décision par mail ou par téléphone. En cas d'accord, les modalités liées à votre entrée vous seront communiquées. Une réponse de votre part sera attendue afin de confirmer votre entrée. En cas de refus ou d'ajournement, le motif vous sera précisé par mail ou par courrier. Vous avez la possibilité d'effectuer un recours, en adressant un mail (ou courrier) sous 15 jours, au secrétariat de la résidence concernée.

ATTENTION

Le dossier ne sera étudié en commission qu'une fois **complet**.

Sans nouvelles de votre part après relances (absence de réponse aux questions, ou non réception des documents manquants), **le dossier sera classé sans suite.**

ACTE DE CAUTIONNEMENT

(Joindre obligatoirement un relevé d'identité bancaire, l'avis d'imposition N-2, ainsi que la photocopie d'une pièce d'identité de la personne se portant garant)

Madame, Monsieur,

Je soussignée [Nom et prénom de la caution]

né(e) le [date et commune de naissance de la caution]

résidant à l'adresse suivante : [adresse de la caution]

.....
déclare me porter caution solidaire de [Nom et prénom du locataire]

pour les obligations résultant du contrat de résidence qui lui a été consenti par le gestionnaire :

Association Agropolis sis Route de Nantes BP609 85015 LA ROCHE SUR YON,

pour la location du logement situé :

Résidence [Nom de la résidence]

[Adresse de la résidence]

J'ai pris connaissance du montant de la redevance de [écrit en toutes lettres]

soit [montant du loyer en chiffres] € par mois .

Il sera révisé annuellement tous les 1er janvier selon la variation de l'indice de référence des loyers publié par l'INSEE au 2ème trimestre de l'indice de référence des loyers.

Cet engagement vaut pour le paiement, en cas de défaillance du locataire, des loyers, des indemnités d'occupation, des charges, des réparations et dégradations locatives, des impôts et taxes, des frais et dépens de procédure, des coûts des actes dus, en principal et accessoires.

Cet engagement est valable pour une durée indéterminée.

Je reconnais avoir pris connaissance de l'avant-dernier alinéa de l'article 22-1 de la loi du 6 juillet 1989, selon lequel :

"Lorsque le cautionnement d'obligations résultant d'un contrat de location conclu en application du présent titre ne comporte aucune indication de durée ou lorsque la durée du cautionnement est stipulée indéterminée, la caution peut le résilier unilatéralement. La résiliation prend effet au terme du contrat de location, qu'il s'agisse du contrat initial ou d'un contrat reconduit ou renouvelé au cours duquel le bailleur reçoit notification de la résiliation."

Je reconnais également avoir pris connaissance de l'article 2297 du code civil, selon lequel :

"Si la caution est privée des bénéfices de discussion ou de division, elle reconnaît dans cette mention ne pouvoir exiger du créancier qu'il poursuive d'abord le débiteur ou qu'il divise ses poursuites entre les cautions. A défaut, elle conserve le droit de se prévaloir de ces bénéfices."

Fait à [nom de la commune], le [date]

[Signature de la caution]

Informations complémentaires concernant le garant :

N° de tel : / Mail :